

Procès-verbal du Conseil d'Administration

du mercredi 7 février 2024 à 14h30

État des présences des membres du conseil d'Administration

Présents :

- Nathalie BONVALOT (d)
- Valérie TREFFEL
- Arnaud ROSAMOND

- Christian COTELLE
- Isabelle BENOIST
- Sandra MIGNOT
- Eric LEGROS

Absents :

- Sylvie BENARD
- Sylvie TORRE

Salariée :

- Maëla KERNEVEZ

Le Conseil d'Administration est réuni en hybride avec 7 personnes sur les neuf membres et un pouvoir à Nathalie BONVALOT de Sylvie TORRE, il peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour

- Accueil
- Adoption du CR du 1^{er} février 2024
- Présentation du projet d'activité 2024-2025
- Cloture des comptes
- Proposition de budget 2024-2025
- Point sur les fonds dédiés.
- Questions diverses

Adoption du CR du 1^{er} février 2024

Le procès-verbal de ce conseil d'administration a été envoyé et modifié par échanges de mails. Il est approuvé et adopté à l'unanimité.

Présentation du projet d'activité 2024-2025

Le projet d'activité 2024-2025 est présenté aux administrateurs.

Quelques remarques sont ajoutées :

- besoin de proposer des actions plus ponctuelles, moins engageantes pour les enseignants pour les amener plus à participer aux actions de l'OCCE. On pourra proposer des actions en lien avec les semaines thématiques (ESS, harcèlement, laïcité, maternelle...). Un travail sera à faire avec les administrateurs volontaires pour avancer dans les propositions.
- Trouver des partenaires pour mettre en oeuvre ces actions.
- Développer les groupes de pratique
- Faire des demandes de subvention, par exemple FDVA pour nous permettre de proposer plus de petites actions.

Le projet d'activité est validé par à l'unanimité par les administrateurs.

Cloture des comptes

Après présentation des comptes agrégés des coopératives scolaire le résultat au 31/08/2023 présente **un déficit de - 159 754.00€** contre - 201 956.00€ en 2021/2022.

Concernant les comptes de l'association départementale le résultat au 31/08/2023 présente un **excédent de 17 363.80€** contre - 3 984.13€ en 2021/2022.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les comptes de l'année 2022-2023

Montant de la cotisation 2024-2025

Le montant de la cotisation 23/24 est de 2.33€ dont une part fédérale est reversée à hauteur de 1.22€. Reste à l'AD 1.11€. L'Assemblée Financière de la Fédération OCCE en date du 26/01/2024 a validé une augmentation de 0.06 cts soit 1.28€ à reverser.

Le Conseil d'administration après discussion propose une augmentation de 0.06cts soit 2.39€ pour 24/25.

Résultat vote 2 contre, 1 abstention et 5 pour

Le Conseil d'Administration approuve le montant de la cotisation 24/24 à 2.39€

Proposition de budget 2024-2025

Le Conseil d'Administration propose un budget à l'équilibre de 123 974€ pour l'année 24/25 contre 116 865.00€ en 23/24.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le budget

Fonds dédiés

Le conseil d'administration en date du 01/02/2023 a validé sur les conseils du CAC d'intégrer dans les comptes de l'AD 22/23 le solde de la trésorerie du foyer coopératif de l'IME André Beulé (fermée depuis 5 ans) soit 6 336.94€.

Le CAD propose que cette somme soit enregistrée dans un compte comptable « Fonds dédiés » en faveur de nouveaux projets coopératifs.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité

PROJET RADIO- UTILISATION SOMME FONDS DEDIES

Le nouveau projet Radio sera proposé dans nos actions 24/25 occasionnant l'achat d'un studio radio mobile (table de mixage, micros, casques, enceintes, câbles, valise de rangement...) par le biais de la fédération de l'OCCE.

Il est proposé d'utiliser une partie de la somme du compte comptable « Fonds dédiés » soit 2 500.00€.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité

Questions diverses

Renouvellement des membres du CA

Mme Sylvie TORRE a donné sa démission
Mme Valérie TREFFEL renouvelle sa candidature
Mme Sandra MIGNOT renouvelle sa candidature

Renouvellement du CDEN

Après discussion et explication du rôle du CDEN, le CA désigne :

- Titulaire : Isabelle BENOIST
- Remplaçant : Eric LEGROS

Renouvellement détachement animatrice pédagogique

Le conseil d'administration valide la décision du bureau de redemander le détachement de Maëla KERNEVEZ.

Demande d'aide de deux classes de l'école Maurice Carême à CHARTRES

Deux classes participants à THEA et ayant monté autour un projet plus global sur l'accès à la culture demande une aide financière à l'OCCE. Elles avaient fait une demande de subvention auprès de la mairie de Chartres mais n'ont rien obtenu. Le projet a déjà commencé et elles ne peuvent donc pas revenir en arrière. Elles pourraient éventuellement annuler la dernière sortie mais cela serait dommage de ne pas aller au bout du projet. Il leur manque environ 700 € pour boucler leur budget après participation de la coop, actions diverses et participation supplémentaire des familles, sachant que l'environnement social de l'école n'est pas très favorable.



N'ayant pas eu connaissance du budget précis au moment du CA, Le conseil d'administration décide de valider l'aide sur le principe et d'accorder à minima 300 € (somme budgétisée pour les aides aux projets). Lors du prochain CA la demande sera réévalué en fonction du budget présenté.

fin du CA à 17h30

